

Sommaire

Zoom

Formules alternatives d'investissements

Emission Zéro, coopérative d'investissement participatif dans l'éolien	2
Green-Invest, une société de tiers investissement éthique et écologique	4
Fonds carbone - Une valeur est née	6
Dans le canton de Redange, photovoltaïque rime avec investissement collectif	9

Actualité

Les échos du Pakteko	10
De la place pour l'électricité verte à Bruxelles : les nouveaux quotas sont arrivés !	12

Cahier central (8 pages)

Memorandum de politique fédérale Elections législatives 2007 20 mesures pour les énergies renouvelables

Activités

FEEDU... bon boulot !	15
Fête du Vent : les images	16
Financer des travaux en région bruxelloise Avez-vous pensé au Fonds du Logement ?	18

Positions, témoignages & conseils

Le sage et le colibri	19
Conférence des Nations Unies à Bangkok Appel à un changement global	20
100 % énergies renouvelables !	22

Technologies & applications

Le photovoltaïque séduit les entreprises Dexia, l'assureur qui a tout prévu, investit dans le photovoltaïque	23
Renove-Electric : bientôt du passif à leur actif	24

Kiosque

Essai sur la révolution des nouvelles énergies	26
Le pacte écologique : enjeu électoral ou cause commune ?	26
Les énergies renouvelables face au développement	27
ValBiom : deux nouvelles brochures pour le compte de la Région wallonne	
Se chauffer au bois... Un bon choix	28
Le point sur les biocarburants	28

Chiffres & statistiques

Parcs éoliens en Région wallonne Situation en mai 2007	29
---	----



EDITORIAL

25 % d'énergies renouvelables en 2020 pour la Belgique

L'APERe, EDORA et ODE Vlaanderen présentent, dans un mémorandum commun pour la prochaine législature fédérale 2007-2011, 20 mesures basées sur l'expérience concrète de leurs membres. Il s'agit (1) de rendre possible l'exploitation de chaque potentiel de production d'énergies renouvelables, (2) de les rendre financièrement viables et (3) de faciliter leur déploiement.

Consultés par l'informateur, Didier Reynders, les 20 et 23 juin, les auteurs du mémorandum ont demandé à ce que le Gouvernement fédéral définit des objectifs sectoriels clairs accompagnés d'indicateurs statistiques adaptés. Sans objectif, l'action politique n'est pas crédible.

En outre, le secteur appelle de ses vœux une diversification des incitants fiscaux comme la création d'un tax Shelter appliqué au secteur des énergies renouvelables (mécanisme permettant une exonération fiscale des investissements consentis dans des projets agréés), l'élargissement de l'exonération des accises sur l'électricité renouvelable ou encore l'élargissement des possibilités de réductions d'impôt.

Au-delà des mesures fiscales, il est demandé au Gouvernement fédéral d'actualiser les tarifs de rachat des certificats verts par ELIA, de mettre en œuvre les mécanismes de tolérance relatifs à l'équilibre sur le réseau et de réduire les coûts de raccordement pour les productions renouvelables. Par ailleurs, des investissements doivent être programmés et réalisés afin d'accroître les capacités d'accès au réseau pour les productions renouvelables, singulièrement pour les installations off-shore en Mer du Nord.

Vous lirez les détails de ces mesures dans le cahier central ou sur le site web de l'APERe.

Ce 21ème numéro de Renouveau présente en outre tout l'intérêt des formules alternatives d'investissement qui permettent aux initiatives locales de participer à la production de l'énergie – qu'elles consomment par ailleurs – et finalement d'être un acteur à part entière du développement local. Ces formules viennent en appui aux solutions citoyennes que constituent les projets décentralisés d'énergie renouvelable.

Bonne lecture,

Michel HUART